

CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

2 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2*	3	4	5	6	7
---	----	---	---	---	---	---

FR0010149120

Reporting mensuel - 31/01/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

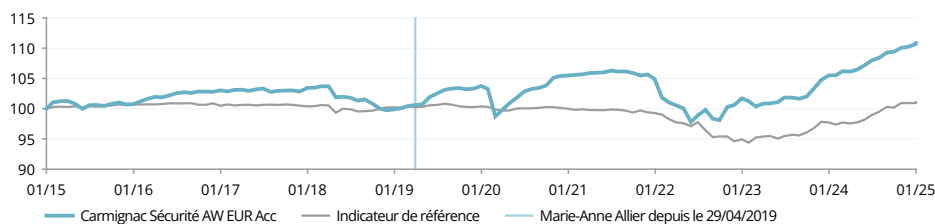
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/01/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 29/04/2019
AW EUR Acc	0.53	0.53	4.95	5.69	6.82	10.84	1.86	1.33	1.03	1.7
Indicateur de référence	0.15	0.15	3.24	1.87	0.70	1.08	0.62	0.14	0.11	0.1
Moyenne de la catégorie	0.29	0.29	3.81	3.72	2.81	3.27	1.23	0.56	0.32	—
Classement (quartile)	1	1	1	2	1	1	2	1	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
AW EUR Acc	5.28	4.06	-4.75	0.22	2.05	3.57	-3.00	0.04	2.07	1.12
Indicateur de référence	3.16	3.40	-4.82	-0.71	-0.15	0.07	-0.29	-0.39	0.30	0.72

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	2.5	2.6	2.0
Volatilité du benchmark	1.9	1.6	1.2
Ratio de Sharpe	-0.2	0.0	0.3
Bêta	-0.0	0.4	0.4
Alpha	-0.0	0.0	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.5%
Dérivés taux	0.1%
Dérivés devises	0.0%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	0.6%

Performances brutes mensuelles



M.-A. Allier



A. Guedy

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	2.1
Yield to Maturity ⁽¹⁾	3.8%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	3.4%
Nombre d'émetteurs obligations	181
Nombre d'obligations	296

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 26/01/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 4801M€ / 4991M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 26/01/1989
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 4535M€
VL (part) : 1887.63€
Catégorie Morningstar™ : EUR Diversified Bond - Short Term



Overall Morningstar Rating™

01/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019
 Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

ICE BofA 1-3 Year All Euro Government index.

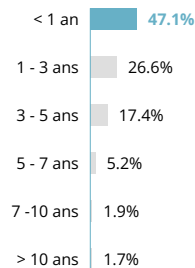
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

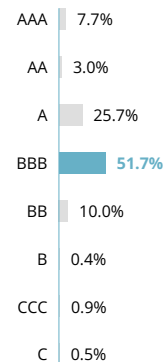
Obligations	71.0%
Emprunts d'Etat pays développés	7.8%
Europe	6.8%
Europe de l'Est	0.3%
Supranational	0.7%
Emprunts d'Etat pays émergents	0.8%
Europe de l'Est	0.8%
Emprunts privés pays développés	50.1%
Consommation Discrétionnaire	2.6%
Biens de Consommation de Base	0.9%
Energie	10.9%
Finance	22.1%
Santé	0.8%
Industrie	4.4%
Technologies de l'Information	0.6%
Matériaux	1.1%
Immobilier	2.2%
Communication	2.2%
Services aux Collectivités	2.4%
Emprunts privés pays émergents	5.0%
Consommation Discrétionnaire	0.5%
Energie	0.1%
Finance	3.9%
Industrie	0.4%
Immobilier	0.2%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	7.2%
Monétaire	25.0%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	4.0%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



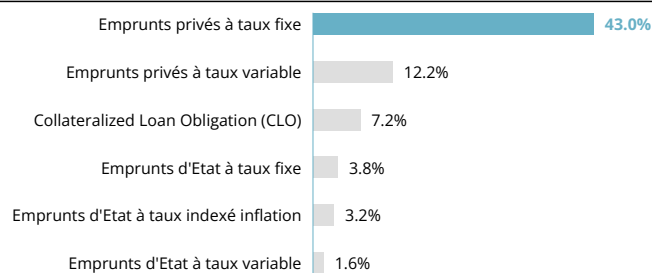
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

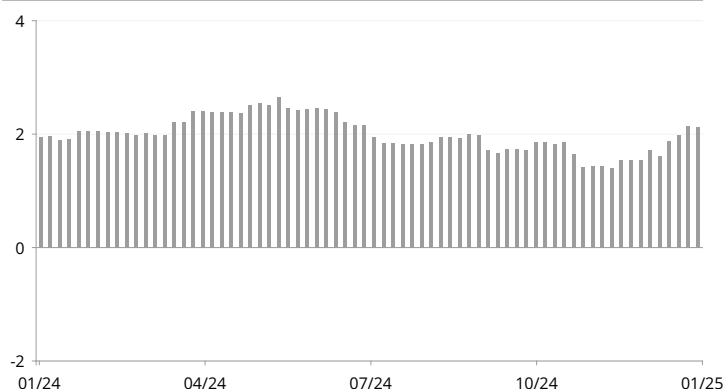
RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHÉ TAUX



PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
SPAIN 0.65% 30/11/2027	Espagne	Investment grade	2.8%
ITALY 4.01% 15/04/2025	Italie	Investment grade	1.6%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026	Espagne	Investment grade	0.9%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 11/03/2026	Espagne	Investment grade	0.8%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2026	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
TOTALENERGIES 25/10/2027	France	Investment grade	0.7%
AMCO - ASSET MANAGEMENT CO 4.38% 27/02/2026	Italie	Investment grade	0.7%
PERSHING SQUARE HOLDINGS LTD/FUND 1.38% 01/08/2027	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
WINTERSHALL DEA FINANCE 3.83% 03/07/2029	Allemagne	Investment grade	0.7%
Total			10.4%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale actualité de ce début d'année a été l'investiture de Donald Trump, qui a donné lieu à la signature de plusieurs décrets, dont la mise en place probable de droits de douane.
- La Réserve fédérale a opté pour une pause dans son cycle de baisse de taux, lors de sa réunion, en dépit d'une croissance du PIB moins vigoureuse qu'attendu au quatrième trimestre 2024, à +2,3%, mais en considérant un niveau d'activité vigoureux, à l'instar des données d'emploi ou des dépenses des consommateurs.
- La Banque centrale européenne a pour sa part procédé à une baisse de son taux directeur de -25 points de base (pb) portant ce dernier à 2,75% alors que la croissance dans la zone a stagné au dernier trimestre 2024.
- Inversement, la Banque centrale japonaise a opté pour une hausse de son taux directeur de +25 pb compte tenu de la résilience de l'inflation sur l'archipel.
- Sur le mois, nous avons constaté une accélération des taux en zone euro à la faveur d'indicateurs avancés mieux orientés comparé aux taux américains qui ont baissé grâce à un apaisement des surprises économiques.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a délivré une performance positive en absolu tout comme en relatif contre son indicateur de référence dans cette configuration de marché.
- Dans un environnement marqué par une forte volatilité sur les taux d'intérêt, notre gestion active de la duration, avec des positions vendeuses sur les taux allemands en début de période, puis une position longue sur la deuxième partie, a eu un impact positif.
- De plus, le portefeuille a bénéficié de ses stratégies de portage sur le crédit, avec notamment une contribution positive de nos obligations du secteur financier et de l'énergie.
- Enfin, le portefeuille continue de bénéficier de notre exposition aux instruments du marché monétaire et dans une moindre mesure, ce mois-ci, de notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO).



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La résilience relative de l'économie, grâce à une consommation qui reste robuste et à une inflation qui continue de baisser progressivement, devrait permettre à la Banque centrale européenne et, dans une moindre mesure, à la Réserve fédérale américaine de poursuivre graduellement leur assouplissement monétaire.
- Toutefois, compte tenu des risques politiques et géopolitiques ainsi que des valorisations de plus en plus tendues sur certains marchés, le portefeuille maintient un positionnement équilibré avec une sensibilité qui a été progressivement relevée, passant de 1,5 à 2,1 au cours de la période, avec :
- d'une part, une allocation significative au crédit, principalement investie dans des obligations d'entreprises à court terme et bien notées ainsi que des CLO, qui offrent une source attrayante de portage et un bêta réduit par rapport à la volatilité du marché ;
- d'autre part, une position légèrement longue sur les taux allemands, le marché intégrant un scénario conservateur d'un peu moins de trois baisses de taux de la BCE en 2024.
- Nous conservons également des protections sur le marché du crédit (iTraxx Xover), les marchés se négociant à des niveaux serrés dans un contexte géopolitique incertain.
- Enfin, nous avons alloué une partie du portefeuille dans des instruments du marché monétaire, qui constituent une source de portage attrayante avec un risque limité.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Fonds sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

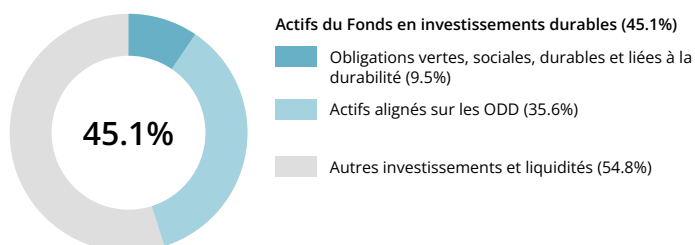
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	171
Nombre d'émetteurs notés	170
Taux de couverture	99.4%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Sécurité AW EUR Acc	AA
Source: MSCI ESG	

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

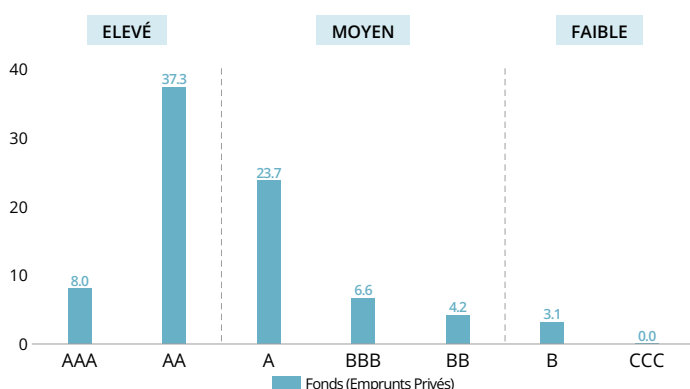


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 76.3%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	2.7%	AAA
LA BANQUE POSTALE SA	1.5%	AAA
NATIXIS SA	0.5%	AAA
BAWAG GROUP AG	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
AW EUR Acc	26/01/1989	CARSECC FP	FR0010149120	1%	Max. 1%	—	1.11%	0.14%	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/01/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.